

ADM ANNONCE SES RÉSULTATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2023

Montréal, le 16 août 2023 – ADM Aéroports de Montréal a annoncé aujourd’hui ses résultats d’exploitation consolidés pour le semestre clos le 30 juin 2023. Ces résultats sont accompagnés de données sur le trafic de passagers de YUL Aéroport international Montréal-Trudeau.

Faits saillants

- Le nombre de passagers à YUL s’est établi à 5,3 millions au deuxième trimestre de 2023 en hausse de 32,9 % par rapport à l’année 2022 soit 106,1 % du trafic de la période correspondante de 2019. La croissance aura été soutenue tout au long du trimestre, avec 101,0 % du niveau de trafic 2019 en avril, 108,8 % en mai et atteignant 107,9 % en juin. Soulignons la reprise marquée du secteur international avec 117,7 % du niveau de trafic 2019 au second trimestre. Pour les six premiers mois de 2023, le trafic de passagers s’est établi à 9,8 millions, en hausse de 57,6 % versus 2022.
- Le BAIIA (l’excédent des produits par rapport aux charges avant impôts, charges financières nettes, amortissement, dépréciation et quote-part des résultats des coentreprises, voir la section « Mesures non conformes aux PCGR » pour plus d’informations) s’est chiffré à 104,8 millions \$ pour le deuxième trimestre en revue soit une hausse de 22,9 millions \$ par rapport au BAIIA de 81,9 millions \$ pour la même période de 2022. Pour le semestre terminé le 30 juin 2023, le BAIIA est de 193,5 millions \$, soit une augmentation de 76,6 millions \$ par rapport au BAIIA de 116,9 millions \$ pour les six premiers mois de 2022.
- Les investissements en capital, nets de subventions, ont été de 90,7 millions \$ au cours du deuxième trimestre de 2023, comparativement à 40,2 millions \$ pour la période correspondante de 2022, soit une augmentation de 50,5 millions \$ ou 125,7 %. Les investissements en capital pour les six mois se terminant le 30 juin 2023, quant à eux, se sont chiffrés à 114,1 millions \$ (56,2 millions \$ en 2022), soit une augmentation de 57,9 millions \$ ou 103,0 %. Pour le semestre en revue, les subventions provenant du Programme des infrastructures essentielles des aéroports (PIEA) ont totalisé 43,5 millions \$ (16,3 millions \$ en 2022).

Citation

« Malgré un trafic de passagers qui dépasse désormais les niveaux d’achalandage de 2019, et des conditions météorologiques difficiles, les opérations aéroportuaires se déroulent de façon plus fluide à YUL Aéroport international Montréal-Trudeau au cours de cette saison estivale, en comparaison avec l’été 2022. ADM a déployé de nombreux efforts au cours de la dernière année en investissant notamment de façon significative dans le traitement des bagages, en plus de travailler en collaboration avec les transporteurs aériens et les agences gouvernementales au niveau des processus aéroportuaires. Nous continuons évidemment d’améliorer nos façons de faire afin d’offrir la meilleure expérience possible à nos passagers en cette saison fort occupée. En ce sens, je tiens aussi à remercier les employés de la communauté aéroportuaire pour leur excellent travail alors qu’ils permettent à des millions de Québécois

et de touristes de profiter de leurs vacances, dans des conditions qui ne sont pas toujours faciles », a indiqué Philippe Rainville, président-directeur général d'ADM.

Résultats financiers

Les produits consolidés se sont élevés à 203,6 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2023, en hausse de 45,5 millions \$ ou 28,8 % par rapport à la période correspondante de 2022. Pour les six premiers mois de 2023, les produits se sont chiffrés à 389,4 millions \$, soit une croissance de 128,5 millions \$ ou 49,2 % comparativement au même semestre de 2022. Ces résultats positifs sont en lien direct avec la reprise du trafic de passagers qui se poursuit en 2023.

Les charges d'exploitation pour le trimestre en revue ont atteint 64,5 millions \$, une augmentation de 15,6 millions \$ ou de 31,7 % par rapport au même trimestre de 2022. Pour le semestre terminé le 30 juin 2023, les charges d'exploitation ont augmenté de 34,5 millions \$ ou 35,9 %, passant de 95,9 millions \$ à 130,4 millions \$. Cette variation des charges d'exploitation est principalement liée à la hausse des frais opérationnels pour les services aux passagers en raison de la reprise soutenue des activités qui se poursuit en 2023.

Les transferts aux gouvernements (paiements versés en remplacement d'impôts aux municipalités [PERI] et le loyer à Transports Canada) ont atteint 34,3 millions \$ pour le trimestre en revue, soit une hausse de 7,0 millions \$ comparativement à l'année précédente et représentent 16,9 % des revenus d'ADM (17,3 % en 2022). Pour les six premiers mois de 2023, les transferts se sont élevés à 65,5 millions \$, soit une augmentation de 17,4 millions \$ par rapport au même semestre de 2022 et représentent 16,8 % des revenus totaux d'ADM (18,4 % en 2022).

L'amortissement et la dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre des droits d'utilisation ont augmenté légèrement à 39,6 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2023, soit une hausse de 0,8 million \$ ou 1,8 % par rapport à la période correspondante de 2022. Au 30 juin 2023, ces charges ont augmenté de 0,6 millions \$ ou 0,7 % s'établissant à 78,6 millions \$.

Les charges financières nettes se sont établies à 24,3 millions \$ pour le trimestre en revue, en baisse de 7,4 millions \$ ou 23,1 % par rapport à la même période de 2022. Les charges financières nettes cumulées au 30 juin 2023 totalisent 48,6 millions \$ comparativement à 63,3 millions \$ pour 2022, soit une diminution de 14,7 millions \$ ou 23,1 %. Cette variation s'explique principalement par la hausse des revenus d'intérêts sur les surplus de liquidités.

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2023, l'excédent des produits par rapport aux charges s'est chiffré à 40,9 millions \$ comparativement à 11,3 millions \$ pour le même trimestre de 2022, soit une hausse de 29,6 millions \$ ou 261,3 %. Au 30 juin 2023, l'excédent des produits par rapport aux charges était de 66,5 millions \$, soit une augmentation de 90,8 millions \$ ou 373,9 % par rapport à la même période en 2022.

Situation financière

La dette nette d'ADM au 30 juin 2023 s'est établie à 2,27 milliards \$ comparativement à 2,30 milliards \$ au 31 décembre 2022; voir la section « Mesures non conformes aux PCGR » pour plus d'informations.

Mesures non conformes aux PCGR

ADM présente parfois des mesures financières n'ayant pas de sens prescrit par les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), appelées des mesures non conformes aux PCGR. Il est donc peu probable que l'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres sociétés.

BAIIA

Le BAIIA est défini par ADM comme étant l'excédent des produits par rapport aux charges avant impôts, charges financières, amortissement, dépréciation et quote-part des résultats d'une coentreprise. Ce dernier est utilisé par la direction comme indicateur pour évaluer la performance opérationnelle. Le BAIIA a pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devrait pas remplacer d'autres mesures du rendement préparées en vertu des IFRS.

Dettes nettes

La dette nette correspond à la différence entre le solde brut à payer des obligations à long terme, y compris les contrats de location, et le montant disponible dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que dans le fonds de réserve affecté au service de la dette.

Principales mesures financières

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre			Cumulé au 30 juin		
	2023	2022	Variation (%)	2023	2022	Variation (%)
Produits	203,6	158,1	28,8	389,4	260,9	49,2
Charges d'exploitation	64,5	48,9	31,7	130,4	95,9	35,9
Paiements versés en remplacement d'impôts aux municipalités (PERI)	11,9	10,4	15,1	22,7	20,9	8,8
Loyer à Transports Canada	22,4	16,9	32,4	42,8	27,2	57,1
Amortissement et dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre des droits d'utilisation	39,6	38,8	1,8	78,6	78,0	0,7
Charges financières nettes	24,3	31,7	(23,1)	48,6	63,3	(23,1)
Total des charges	162,7	146,7	10,9	323,1	285,3	13,2
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant quote-part et impôts	40,9	11,4	260,0	66,3	(24,4)	371,9
Quote-part des résultats des coentreprises	0,1	0,2	(80,0)	0,3	0,4	(34,3)
Impôts sur le résultat	(0,1)	(0,3)	(68,0)	(0,1)	(0,3)	(68,0)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	40,9	11,3	261,3	66,5	(24,3)	373,9
BAIIA	104,8	81,9	78,6	193,5	116,9	65,5

(en milliards de dollars)	30 juin 2023	31 décembre 2022	Variation (%)
Dettes nettes	2,27	2,30	(1,0)

Les variations en % dans les tableaux ci-dessus sont calculées avec les résultats en milliers.

Investissements en capital

Les investissements à YUL et à YMX ont été financés par les activités d'exploitation et les subventions.

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre			Cumulé au 30 juin		
	2023	2022	Variation (\$)	2023	2022	Variation (\$)
Programme aéroportuaire						
Travaux réalisés	85,9	33,6	52,3	112,7	44,6	68,1
Subvention PIEA	(17,8)	-	(17,8)	(25,4)	(0,1)	(25,3)
Sous-total programme aéroportuaire	68,1	33,6	34,5	87,3	44,5	42,8
Station REM						
Travaux réalisés	24,2	12,7	11,5	44,9	27,9	17,0
Subvention PIEA	(1,6)	(6,1)	4,5	(18,1)	(16,2)	(1,9)
Sous-total Station REM	22,6	6,6	16,0	26,8	11,7	15,1
Total investissements en capital	90,7	40,2	50,5	114,1	56,2	57,9

Les variations en % dans les tableaux ci-dessus sont calculées avec les résultats en milliers.

Trafic de passagers

Pour le deuxième trimestre de 2023, le trafic à YUL a totalisé 5,3 millions de passagers, une augmentation de 32,9 % par rapport à la même période en 2022. Le trafic international a connu une hausse de 39,3 %, le transfrontalier (États-Unis) a observé une croissance de 41,9 %, tandis que le domestique a enregistré une hausse de 20,1 % par rapport au deuxième trimestre de 2022.

Pour le trimestre en revue, le trafic de passagers à YUL a atteint 106,1 % du niveau de trafic 2019 soit 117,7 % à l'international, 107,7 % au transfrontalier et 92,5 % au domestique.

Le trafic de passagers des six premiers mois de 2023 représente 101,5 % du trafic de la période correspondante de 2019, 111,6 % pour l'international, 100,9 % au transfrontalier et 89,8 % pour le domestique.

Trafic de passagers total *

Aéroports de Montréal					
	2023	2022	Variation 2023 vs 2022	2019	2023 en % de 2019
Janvier	1 487,9	607,0	145,1 %	1 532,2	97,1 %
Février	1 380,5	623,2	121,5 %	1 432,6	96,4 %
Mars	1 652,3	1 014,0	63,0 %	1 712,6	96,5 %
Avril	1 584,2	1 132,3	39,9 %	1 567,9	101,0 %
Mai	1 744,1	1 273,9	36,9 %	1 603,2	108,8 %
Juin	1 985,2	1 591,2	24,8 %	1 839,2	107,9 %
Total	9 834,2	6 241,5	57,6 %	9 687,7	101,5 %

Note : Le trafic de passagers total inclut les passagers payants et non payants et les sommes sont calculées selon les chiffres détaillés en milliers.

Source : Aéroports de Montréal

La durabilité chez ADM

Au cours de ce trimestre, ADM a mis en place les initiatives suivantes afin de poursuivre son engagement sur la voie de la durabilité :

- Diminué les émissions de gaz à effet de serre liées au transport de matériel de construction sur son chantier de réhabilitation de la piste 06G-24D par la mise en service de deux usines à béton directement sur le site de YUL. Environ 250 000 kilomètres de camionnage, représentant 650 tonnes de CO₂, ont ainsi été évités.
- Participé à une opération de nettoyage sur les berges du ruisseau Bouchard. ADM a ainsi collecté 397,6 kilogrammes de déchets dans le cadre du projet *Allô Ruisseaux*. Réalisé en collaboration avec l'organisme GRAME, ce projet vise à améliorer la santé des cours d'eau de l'ouest de l'Île de Montréal par le biais d'opérations de nettoyage, de plantation de végétaux et la tenue d'activités de sensibilisation aux citoyens et aux entreprises.
- Installé des ruches mellifères sur ses sites de YUL et de YMX. Opérées par la coopérative Poliflora, ces ruches permettront de produire environ 60 kilogrammes de miel par site. La moitié de la récolte sera ainsi prise en charge par Poliflora pour de la vente et de la distribution dans les banques alimentaires de la région. ADM, quant à elle, récupérera une centaine de pots de miel pour chacun de ses sites afin de les vendre dans le cadre de sa campagne annuelle au profit de l'organisme Centraide.

Pour en connaître davantage sur les actions d'ADM, visitez sa [plateforme d'indicateurs](#) en développement durable ou consultez [son rapport annuel 2022](#) dans lequel est présenté son Rapport de durabilité s'inspirant des normes GRI (Global Reporting Initiative).

À propos d'Aéroports de Montréal

ADM Aéroports de Montréal est l'autorité aéroportuaire du Grand Montréal responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement de YUL Aéroport international Montréal-Trudeau, certifié 4 étoiles selon le « World Airport Star Rating » de Skytrax, et de YMX Aérocity internationale de Mirabel.

- 30 -

Source :

Aéroports de Montréal

Affaires publiques 514 394-7304

affaires.publiques@admtl.com